

Un CPAS et le droit à la **dignité humaine** (suite et pas fin)

Ce n'est pas la première fois que notre Collectif se penche sur la situation du CPAS d'Anderlecht. En 2006-2007 déjà, nous y avons consacré des articles et une vidéo. Pourquoi y revenir alors? Car malgré les efforts déployés pour résoudre les problèmes, les retards de paiement pour les usagers y restent importants, les conditions de travail du personnel restent pénibles, et rien ne dit que les choses vont s'améliorer à court ou moyen terme.

Les problèmes ne datent pas d'hier. Déjà, en 1994, le CPAS d'Anderlecht s'était retrouvé littéralement en cessation de paiement, situation qui a notamment conduit à la création du Comité d'information et de défense des minimexés (CIDM), toujours actif aujourd'hui sur la commune (voir plus bas)❶.

Cette quasi-banqueroute a finalement abouti à une mise sous tutelle financière par la Région depuis 2001, avec un plan de restriction budgétaire particulièrement drastique, cadennassant tout investissement en personnel et en infrastructure, et repoussant sans cesse l'emménagement tant attendu dans de nouveaux bâtiments. Le tout sur fond d'une véritable saga politique, avec pas moins de trois présidents en six ans et un bras

DEPUIS LONGTEMPS, LA SITUATION AU CPAS D'ANDERLECHT EST DIFFICILE : LOCAUX VÉTUSTES, RETARDS DE DOSSIERS RIS, PERSONNEL SUR LES ROTULES, USAGERS MÉCONTENTES... POUR Y VOIR PLUS CLAIR, NOUS AVONS INTERROGÉ DIFFÉRENTS ACTEURS DE CE DOSSIER, ÉCLAIRANT SUR LA SITUATION DES CPAS.

/ Dossier réalisé par **Denis Desbonnet**,
Animateur au Collectif Solidarité Contre l'Exclusion

de fer entre deux d'entre eux et le secrétaire du CPAS, entraînant une quasi paralysie. Entre-temps, en 2003, fut créé un Conseil consultatif des usagers, dans lequel le Collectif s'est impliqué.

MOBILISATION DES USAGERS

Comme on l'a dit, l'attention accordée au CPAS d'Anderlecht tient aussi à une mobilisation de longue date des usagers eux-mêmes, réunis dans le Comité de défense et d'information des minimexés d'Anderlecht (CIDM), dont Madame Dalida Rigo a été la porte-parole efficace. Nous l'avons invitée en 2006 lors de notre forum sur les CPAS et depuis lors la collaboration s'est poursuivie. Nous avons également réalisé un film sur la situation de ce CPAS❷.

Aujourd'hui, nous avons jugé utile

de refaire le point, à présent qu'une nouvelle majorité et un nouveau président sont à la barre. Cela d'autant plus que, si quelques améliorations ont été apportées, les problèmes demeurent manifestement: début mars, à l'appel de diverses associations❸, notre Collectif a participé à une action devant la permanence du CPAS, menée pour protester notamment contre les conditions d'accueil déplorables des usagers et le dépassement très fréquent des délais légaux pour l'examen des demandes. De leur côté, une quinzaine de services sociaux de la commune d'Anderlecht ont adressé une lettre au bourgmestre et aux conseillers CPAS, dénonçant les retards de paiement et les autres problèmes rencontrés. Ce réseau y dénonce notamment "des problèmes dramatiques,

tant dans l'accueil que dans le traitement des dossiers". (Voir texte complet de leur courrier en page 35.)

INTERVIEW DES ACTEURS

Pour tenter d'y voir plus clair, nous avons donné la parole à différents acteurs. Nous avons d'abord rencontré M. Guy Wilmart, l'actuel président du CPAS, en fonction depuis bientôt deux ans. En contrepoint, nous avons demandé une réaction à son prédécesseur, M. Yves De Muijlder, et à Dalida Rigo, fondatrice et animatrice du CIDM, deux des protagonistes que nous avons déjà interrogés dans nos colonnes❹. Nous avons aussi voulu connaître le point de vue des travailleurs, par la voix de leurs représentants CGSP et CSC. Nous ne prétendons évidemment pas épuiser le sujet ni le débat par ce



premier tour d'horizon. (Nous aurions ainsi aimé illustrer ce dossier par le témoignage direct d'usagers. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.)

Quoi qu'il en soit, de nombreux acteurs que nous avons rencontrés font état de retards pouvant atteindre plus de trois mois. On est donc en droit de se demander ce que deviennent entre-temps les personnes laissées sans ressources, hormis l'aide d'urgence. La situation du CPAS d'Anderlecht est donc exemplaire des dysfonctionnements que peut connaître l'aide sociale, mais aussi du manque de financement fédéral des CPAS. Car il n'est pas normal que le poids de l'aide sociale repose en bonne partie sur les communes les plus pauvres, où les pauvres sont les plus nombreux.

REVENDEICATIONS

Dans cette bataille, nous sommes

aux côtés des CPAS quand ils en appellent à l'Etat fédéral et dénoncent une "localisation rampante de la pauvreté", comme le faisait Claude Emonts dans notre précédent numéro. Mais au fil de ce dossier, nous nous voyons aussi confortés dans notre cahier de revendications, issu de notre mémorandum 2006^⑤. Ressortent en particulier l'idée d'un financement à 90 % des dossiers RIS par l'Etat fédéral; la publicité des débats; la revalorisation nécessaire des barèmes des assistants sociaux bruxellois. Si sur toutes ces questions l'on pouvait enfin passer de la parole aux actes, la vie des plus pauvres de notre société s'en trouverait pour partie améliorée.

A cet égard, nous sommes particulièrement heureux que les acteurs locaux en appellent à un financement à 90 % du RIS par le fédéral, tout comme le font les trois fédérations des CPAS du pays. Mais

qu'attendent donc ces élus locaux pour faire bouger leur parti en ce sens et entraîner le dépôt d'une proposition de loi en ce sens?

Pour autant, cela ne peut pas servir d'alibi au niveau local pour laisser à l'abandon tout un pan de la population impitoyablement broyé par la crise, la hausse vertigineuse des loyers et de l'énergie, les exclusions de l'ONEm... A cet égard, la publicité des débats des conseils de CPAS (en dehors des dossiers individuels) permettrait aussi qu'un contrôle citoyen puisse s'exercer sur l'organisation de l'aide sociale (voir page 44). ■

- ① Voir notamment le n° 56, décembre 2006, de notre revue.
- ② Voir www.asbl-csce.be, campagne CPAS
- ③ Le Ceduc, le CIDM, le Front Commun des SDF, le Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté et le Forum Social Bruxellois,
- ④ Journal du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, n° 56, décembre 2006.
- ⑤ Voir www.asbl-csce.be, campagne CPAS

(32)

"LE SERVICE AUX USAGERS EST, EN NETTE AMÉLIORATION."

Interview de Guy Wilmart, président du CPAS d'Anderlecht.

(36)

"LES USAGERS PAIENT L'INTERTIE DU CPAS."

Interview de Dalida Rigo, porte-parole du Comité des minimexés d'Anderlecht.

(38)

POINTS DE VUE D'AUTRES INTERVENANTS

Interviews de Yves De Muijlder, ancien président du CPAS d'Anderlecht, de Jérôme Malazdra (CGSP) et de Benoît Lambotte (CSC), sur la situation au CPAS d'Anderlecht.

(44)

UNE MEILLEURE GOUVERNANCE: AUSSI POUR LES CPAS?

Le CSCE demande d'ouvrir au public les débats de politique générale des CPAS.